









Communiqué n° 08 du 26 avril 2018

ARBORICULTURE

FEU BACTERIEN

Les risques d'infections florales par cette bactérie s'estompent pour les poiriers qui sont à fin floraison. Mais ils demeurent élevés pour les pommiers et cognassiers encore fleuris sur lesquels il faut encore éviter d'arroser sur frondaison. Par précaution, des parcelles à risques ont été traitées en ce début de semaine entre Sion et Sierre.

POIRIERS: TRAITEMENT POST-FLORAL

A floraison terminée, il redevient possible d'intervenir contre le puceron mauve et les autres ravageurs cidessous, si les seuils de tolérance sont atteints.

Mais il faudra éviter les produits très toxiques pour les abeilles et prendre les mesures nécessaires pour qu'il n'y ait pas de fleurs ouvertes dans la parcelle ou à proximité (faucher l'interligne, retarder l'application, l'effectuer hors des heures de vol des abeilles, pas de dérive sur les pommiers fleuris à proximité).

- <u>Pucerons</u>: Pirimor, Pirimicarb, Alanto, Gazelle, Movento SC, tous limités à une seule application par saison sur pucerons de la même espèce, sauf Movento (2x). NeemAzal (admis en bio) a aussi une bonne efficacité, mais ne peut être utilisé sur certaines variétés sensibles.
- ➤ <u>Noctuelles, cheimatobie, capua</u>: Mimic, Steward, Prodigy. En agriculture biologique: pyrethrines naturelles, Spinosad (toxique pour les abeilles) ou nouvelle application de Capex 2 contre capua.
- Eriophyides libres: Kiron ou Envidor (limité à une seule application par année, toxique pour les abeilles), uniquement sur les parcelles avant présenté des dégâts lors de la dernière récolte (roussissure sur fruits).

COCHENILLE FARINEUSE SUR POIRIERS ET ABRICOTIERS

Plusieurs parcelles de poiriers et abricotiers situées au sud de l'autoroute dans la plaine de **Riddes, Saxon et Bieudron** abritent des populations plus ou moins importantes de la cochenille farineuse (P. comstocki). En laboratoire à température constante, les premières éclosions ont débuté ce mardi. Les premiers stades larvaires vont donc progressivement apparaître en vergers dans les deux prochaines semaines. Il est important d'aménager dans un premier temps les traitements post-floraux sur les deux cultures, afin de réduire aussi les populations de ce ravageur. Sur poiriers, choisir plutôt Reldan 22* (toxique abeilles, efficacité sur l'ensemble des ravageurs visés), en respectant scrupuleusement les précautions décrites auparavant. Pour les abricotiers, une séance avec les producteurs sera organisée la semaine prochaine.

POMMIERS: TRAITEMENT POST-FLORAL

A floraison complètement terminée, les insecticides ci-dessous pourront être utilisés sans danger pour les abeilles, pour autant que les interlignes et les abords immédiats des parcelles soient fauchés avant l'application.

En présence de colonies vivantes de pucerons cendrés, intervenir rapidement dès la fin de la floraison.

Produits : Alanto, Gazelle, Movento Arbo, Teppeki (efficaces contre toutes les espèces de pucerons) ou produits admis en bio : Neem-Azal, Oikos (efficaces surtout contre le puceron cendré), pyrethrines naturelles ou sels de potassium.



Les populations de **chenilles de printemps** demeurent pour le moment en-dessous des seuils de tolérance. Mais au besoin, il sera possible d'intervenir avec l'un des produits suivants, tout en évitant d'utiliser des RCI/ICI* contre capua, si vous constatez un mélange de petites et grandes chenilles de cette espèce.

> Produits: Steward, Mimic*, Prodigy* ou des produits admis en bio tels par exemple Parexan N.

VITICULTURE

Les températures de ces dernières semaines, nettement supérieures à la norme, ont favorisé une croissance rapide et continue de la vigne, qui atteint déjà le stade « F » (apparition des inflorescences) dans les parcelles précoces. Cette croissance rapide limitera les dégâts de chenilles (noctuelles et boarmie) et d'acariose.

Le développement de la vigne compte actuellement 3-4 jours d'avance sur la moyenne des 10 dernières années.

NOCTUELLES. BOARMIE

La pression de ces chenilles ronge-bourgeons dans le vignoble valaisan semble être dans la norme. Les attaques observées concernent essentiellement les endroits traditionnellement sensibles. Dans les secteurs tardifs, il est encore temps de contrôler le taux de bourgeons rongés sur plusieurs séries de 10 ceps consécutifs réparties dans la parcelle. En cas de dépassement du seuil de 2 % de bourgeons rongés, un traitement peut s'avérer utile.

ACARIENS

Dans les secteurs précoces (3 à 5 feuilles étalées), un contrôle des acariens peut être effectué ces jours-ci (typhlodromes, araignées rouges et acariose). Bien que la situation semble très saine, nous vous recommandons de contrôler vos jeunes vignes (2^e et 3^e feuille), plus sensibles à l'acariose que les vignes en production.

Un traitement se justifie uniquement si vous constatez un blocage de croissance dû à l'acariose, voire si des araignées rouges étaient présentes sur plus de 60 % des feuilles contrôlées, alors que les typhlodromes se trouveraient en plus faible proportion.

MILDIOU - OÏDIUM

Dans les situations très précoces, les œufs d'hiver du **mildiou** (oospores) sont arrivés à maturité le 22 avril déjà. D'ici la fin de la semaine (28 avril), les oospores seront murs sur la majeure partie du vignoble valaisan. Cependant, il est inutile de traiter avant l'infection primaire qui nécessitera des précipitations conséquentes pour se produire, ce qui n'est pas prévu ces prochains jours. Par ailleurs, la sécheresse ambiante de ces 3 derniers mois (seulement 78 litres/m² à Sion depuis le 23 janvier) est défavorable à la germination des oospores. Le site www.agrometeo.ch vous informe quotidiennement de la situation.

La date du premier traitement contre l'oïdium doit être déterminée en fonction du stade de développement de la vigne et de la pression enregistrée en 2017 dans la parcelle. Ainsi, les parcelles, très peu nombreuses, ayant enregistré une forte pression d'oïdium en 2017 doivent être traitées lorsque 5-6 feuilles bien étalées sont formées par rameau, en moyenne dans la parcelle. Dans les situations plus saines vis-à-vis de l'oïdium en 2017 (la grande majorité des cas), le premier traitement pourra être repoussé jusqu'au stade « 10-12 feuilles étalées » (pousses de 80 cm de long, en moyenne). En cas de traitement précoce contre l'oïdium, l'ajout d'un produit anti-mildiou demeure inutile tant qu'aucune infection primaire n'est signalée.

RISQUE DE GEL

Afin de réduire les risques de gel de printemps, il convient de raisonner l'entretien du sol dans les endroits sensibles. Ainsi, les enherbements doivent être maintenus courts dans les cultures basses et mi-hautes et le travail du sol doit être évité durant cette période. Dans les parcelles ensemencées de brome des toits, une fauche (ou broyage) peut encore être envisagée ces jours-ci. Celle-ci réduira la taille de cette espèce, sans compromettre sa capacité à se ressemer. Une fauche plus tardive empêchera par contre l'espèce de terminer son cycle, ce qui n'est pas souhaité.

Dans les secteurs fréquemment touchés, il peut être intéressant à l'avenir de laisser un sarment de réserve supplémentaire, non taillé et non courbé, qui sera éliminé après la période de risque de gel.

RAPPORT DE L'ANNEE VITIVINICOLE 2017

L'Office cantonal de la viticulture a publié son rapport annuel. Il est disponible sur le site internet du SCA ou peut être directement commandé à l'Office concerné.